

Recommandation 6.4

Le Sous-comité approuve à la fois la focalisation plus précise de l'aide canadienne et l'engagement du gouvernement à doubler son budget d'aide d'ici à 2010. Toutefois, il rappelle la prévision du Conseil canadien pour la coopération internationale, selon laquelle les augmentations prévues ne permettront pas au Canada d'atteindre l'objectif de 0,7 p. 100 du PNB fixé par l'ONU pour l'Aide publique au développement (APD) avant 2040, soit 25 ans après la date où beaucoup des Objectifs de développement du millénaire de l'ONU doivent être atteints. Il souscrit donc à la recommandation faite en 2002 par le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, à savoir que le Canada propose un calendrier réaliste pour la réalisation de l'objectif de 0,7 p. 100 fixé par l'ONU en matière d'APD et fasse pression sur ses partenaires du G8 pour qu'ils augmentent sensiblement leur APD en faveur de l'Afrique, afin de porter rapidement l'aide globale des pays du G8 au même niveau moyen que celle des pays donateurs non-membres du G8, soit 0,46 p. 100 du PNB.

Au cours des dernières années, le Canada s'est appliqué de façon plus manifeste à renforcer l'efficacité de l'aide et à promouvoir la cohérence dans nos politiques et programmes de développement. Le fait que le Sous-comité soit conscient de ces changements importants est une preuve que nous avons réalisé des progrès.

Comme l'a mentionné le Sous-comité, dans le récent discours du Trône, le Canada s'est engagé à doubler son aide internationale d'ici à 2010. Le discours du budget a respecté son engagement en ajoutant 1,4 milliard \$ à l'Enveloppe de l'aide internationale (EAI) sur une période de trois ans, soit une augmentation de 8 p. 100 par année. À Kananaskis en 2002, le Canada et ses partenaires du G8 ont convenu que 50 p. 100 ou plus de ces ressources supplémentaires pourraient être destinés aux pays d'Afrique qui adhèrent aux principes du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, à savoir la promotion de la paix et de la sécurité, la bonne gouvernance et les droits de la personne, et les mettent en oeuvre.

Le Canada a fait preuve de leadership et a donné l'exemple à ses partenaires du G8 en annonçant la création d'un Fonds canadien pour l'Afrique de 500 millions \$ et l'accroissement du budget d'aide en prévision du Sommet de Kananaskis.

Depuis la création du Fonds canadien pour l'Afrique de 500 millions \$ annoncé dans le budget 2001 et depuis son engagement à destiner au moins la moitié de toutes les nouvelles augmentations du budget de l'aide à l'Afrique, le Canada a promptement créé des programmes supplémentaires en Afrique. Des interventions supplémentaires sont nécessaires pour aider l'Afrique et le Canada fait sa part en créant des programmes concrets dans les domaines de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, de l'agriculture, du commerce et de l'investissement, et de l'éducation de base, dans plusieurs des pays africains les plus pauvres.